

Brockville (Ontario)  
**Manège militaire**  
1-9, avenue East

## ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE

Le manège militaire de Brockville a été construit entre 1900 et 1901 sur des plans dessinés par le ministère des Travaux publics, sous la direction de T. W. Fuller, conformément à des critères établis par le ministère de la Milice et de la Défense. C'est le ministère de la Défense nationale qui a la garde du bâtiment. Consulter le rapport 89-78 du BEEFP.

### Raisons de la désignation

Le manège militaire de Brockville a été désigné édifice reconnu en raison du rapport qui le lie à un thème important de l'histoire du Canada, de la qualité de sa conception, de ses matériaux et de son exécution et de sa situation à peu près inchangée et bien en évidence dans le quartier résidentiel qui l'abrite.

La construction de ce manège militaire est la conséquence de réformes militaires fédérales mises en œuvre par Frederick Borden, ministre de la Milice et de la Défense, réformes qui prévoyaient, entre autres choses, l'édification de manèges militaires mieux équipés dans de petites localités de tous les coins du pays. Le manège est devenu la maison-mère du *Brockville Rifles*, vieux régiment ontarien fondé dans les années 1860 pour repousser le péril fenian en Ontario, au Québec et au Manitoba. Le *Brockville Rifles* a également servi pendant la Première et la Deuxième Guerre mondiale.

Les qualités esthétiques et fonctionnelles du design, de l'ordonnance et des matériaux sont importantes. Le manège militaire de Brockville est un bon exemple du premier des deux groupes de manèges militaires érigés entre 1896 et 1918. C'est en outre un exemple rare de petit manège militaire construit en pierre plutôt qu'en brique.

La désignation s'applique aux façades extérieures et aux espaces intérieurs caractéristiques de ce type particulier de bâtiments que sont les manèges militaires, et tout particulièrement à la portée sans appui intermédiaire de la salle d'exercice, avec sa galerie d'observation et ses deux escaliers hélicoïdaux en fer.

### Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du manège militaire de Brockville tient à sa symétrie, à son apparence massive, à sa maçonnerie en pierre de belle facture, à sa structure moderne et à son articulation avec le site, en particulier avec la pelouse de devant.

Le manège militaire comporte deux éléments distincts : une grande salle d'exercice coiffée d'un toit à pignon sur le derrière et un pavillon d'entrée de deux étages cantonné de tours sur le devant. Le pavillon d'entrée est placé dans le même axe que la salle d'exercice, c'est-à-dire dans le sens longitudinal. La composition, inspirée du néo-roman à la manière de Richardson, est caractérisée par une maçonnerie de pierre ébauchée, des arcs en plein cintre et des surfaces pleines dominantes par rapport aux ouvertures de fenêtre. Les détails prennent pour modèle ceux de l'architecture militaire médiévale. Parmi les éléments de composition extérieure, mentionnons les « tours » rondes placées aux extrémités, l'avant-corps central avec

sa porte d'entrée en plein cintre, l'espacement régulier de fenêtres simples ou groupées par deux et de fenêtres en plein cintre ainsi que les cordons, les chaperons et les créneaux en pierre.

La maçonnerie en pierre est d'une belle facture et exige un entretien minutieux. On ne saurait entreprendre des travaux de réparation, de rejointoiement ou de nettoyage sans avoir au préalable obtenu l'avis d'architectes-conseils chevronnés dans la conservation et la restauration des maçonneries anciennes.

Les fenêtres à guillotine d'origine devront, au besoin, faire l'objet de soins d'entretien et de réparations ou être remplacées par des fenêtres de même type.

Le plan tient compte des mesures de réforme de la milice adoptées au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, mesures qui visaient à créer des espaces propices à l'entraînement et au stockage des armes. Les espaces fonctionnels de plus faible volume — bureaux, dépôts d'armes, salle à manger, salle de musique, salle de cours et mess des officiers — sont répartis sur deux niveaux dans le pavillon d'entrée avant, les locaux du deuxième étant accessibles à partir de la galerie qui surplombe la salle d'exercice. Éléments dignes de mention, les deux escaliers hélicoïdaux en fer autoportants situés à l'intérieur de la salle d'exercice, qui permettent d'accéder à la galerie d'observation. On prendra garde de ne rien changer à la relation spatiale qui existe entre ces petits locaux et la grande salle d'exercice sans poteaux intermédiaires.

Les éléments de finition intérieure qui sont d'origine, tels les menuiseries des portes et fenêtres, les plinthes, les revêtements de sol et les lambris, sont importants pour définir le caractère des espaces intérieurs; on veillera donc à ce qu'ils restent intacts ou, si des réparations s'imposent, à ce que le nouveau s'harmonise avec l'ancien.

L'articulation du bâtiment avec le site et les rapports entre le site et le quartier résidentiel environnant demeurent en grande partie intacts, et il faudra qu'il continue d'en être ainsi. L'étendue de pelouse nue devant le manège militaire et la grande marge de recul sont des particularités importantes de cette propriété et confèrent à la longue façade de la rue King Est une forte présence publique. La clôture sur le devant du bâtiment contraste désagréablement avec l'ensemble et devra être enlevée pour autant que faire se peut. De même, on améliorerait de beaucoup l'aspect du bâtiment en faisant disparaître l'enclos qui sert à remiser les véhicules. La surface en dur du stationnement est acceptable dans la mesure où elle reste dégagée d'obstacles verticaux, telles des clôtures.

22 avril 1992